

Votation communale du 27 Novembre 2022- Texte Comité référendaire

« Non »

982 citoyennes et citoyens ainsi que des associations de quartiers du Grand-Saconnex ont soutenu le référendum contre les cessions de terrain de la commune au Canton votées par le Conseil Municipal 15 Novembre 2021. 824 signatures ont été suffisantes pour la validation par le Service cantonal des Votations et Elections.

Fort de ce soutien populaire, le comité référendaire recommande de voter NON à la question posée en votation car, nous ne sommes pas contre le tram, nous sommes contre la démesure des infrastructures prévues. Une part de la route de Ferney passerait de 15 à 30 mètres!

Certains espaces verts publics et privés sont en péril, notamment la voûte arborée du Chapeau-du-Curé et ses arbres centenaires seraient coupés tout comme le seront d'autres arbres le long de la Route de Ferney sur territoire du Grand-Saconnex, pour laisser place à une emprise démesurée pour le projet du tram.

Le projet crée un grave problème de transit : malgré la construction de la route des Nations et la fermeture de la route de Ferney entre l'Hôtel Intercontinental et la route des Morillons (Conseil Œcuménique des Eglises), l'Etat prévoit qu'une partie du trafic de transit continuera d'utiliser les routes de Ferney (13'100 véhicules/jour), de Sarasin/Terroux (6'100), Colovrex (3'500), Corbillettes (5950), Pommier (4'300) et Morillons (2'700). La fermeture Morillons – Hôtel Intercontinental et ces conséquences majeures n'ont pas été évoquées dans les PV du CM du 15 Novembre 2021 et des rapports publics de commission. Aucune mesure d'accompagnement crédible n'est présentée dans la demande en autorisation de construire déposée en mai 2022 ; mesures d'accompagnement destinées à obliger les automobilistes à passer par le tunnel des Nations qui sera prochainement mis en service.

Le Conseil Municipal dans sa séance du 15 Novembre 2021 a voté ces cessions, en fonction des informations qui étaient disponibles au moment du vote et qui lui ont été communiquées. Certaines pièces au dossier ont été rendues publiques seulement lors de l'enquête publique de mai 2022, à laquelle le comité référendaire s'est opposé. A ceci s'ajouterait la fermeture du bas du chemin Auguste-Vilbert sans tenir compte des besoins de ses habitants qui perdraient tout contact routier direct avec le village du Grand-Saconnex où se trouvent les services municipaux, les services publiques et les magasins d'alimentation.

Le **prix d'acquisition** par l'Etat des terrains de la commune du Grand-Saconnex a été fixé à quelque CHF 160'000 pour 3'669 m². Selon nous, il ne tient pas compte des infrastructures

existantes ni des valeurs patrimoniales, artistiques et des possibilités constructives sur lesdits terrains qui font que le prix réel devrait dépasser les CHF 2 millions.

Parlons également des **séances de concertations** « alibis et biaisées » qui n'ont jamais permis à notre population de se prononcer sur le projet dont certains éléments primordiaux n'ont pas été clairement exposés, en particulier les largeurs ainsi que les conséquences de la fermeture partielle de la route de Ferney au trafic automobile. Avant la mise à l'enquête publique de mai 2022, la nature et l'ampleur du projet de tram, que notre comité référendaire a maintenant qualifié « d'autoroute à tram » sur la base des documents publiés durant l'enquête publique, était connues globalement, mais pas dans l'ensemble de leurs caractéristiques. L'enquête publique précitée a permis à la population saconnésienne et ces élus de prendre connaissance de toutes les données du projet.

Voter NON signifie sauvegarder notre futur et obliger l'Etat de Genève et la Confédération à mettre en place des **ALTERNATIVES** transformant cette démesure en un projet à taille humaine et conservant les espaces arborés, de verdure et la bio-diversité du Chapeau-du-Curé et de la place Carantec. De plus, ces espaces arborés qui ont un rôle important pour limiter les effets du réchauffement climatique et assurer la porosité des sols alors qu'une « autoroute à tram » ne fera qu'accroître la chaleur due au rayonnement solaire de cette gigantesque fournaise tout le long de la route de Ferney.

Voter NON c'est vouloir une mobilité raisonnée, avec des **pistes cyclables de qualité** séparées du tram et desservant directement nos quartiers d'habitations. Le projet cycliste que veulent réaliser l'Etat de Genève et la Confédération ne passerait pas par les quartiers de notre commune. Il servirait uniquement au transit cycliste venant pour la plupart de France en direction du Lac. Nous estimons bien plus utile de renforcer et créer les pistes cyclables en sites propres entre nos différents quartiers, permettant de rejoindre le centre-ville de Genève sans être obligé de passer par les quais qui sont déjà très encombrés. Pour les cyclistes, passer les grands carrefours restera dangereux, dommageable pour la santé car côtoyant une circulation automobile de transit importante.

En votant NON, vous pourrez inciter les autorités à tenir compte des souhaits des Saconnésien-ne-s qui veulent un tram qui réunira tous les quartiers de notre commune et n'accentuera pas sa division (village d'un côté et le reste de la commune de l'autre).

En conclusion, les terrains de notre commune doivent être utilisés de manière à permettre la réalisation **d'une infrastructure à taille humaine**, qui encourage tout le transit automobile dans le Tunnel des Nations afin que nous puissions retrouver un cadre de vie de qualité et que notre nature soit préservée dans ces temps où les arbres sont indispensables pour lutter

contre le réchauffement climatique et les îlots de chaleur urbains. Merci d'avance pour votre soutien à ce NON à la question qui vous sera soumise le 27 novembre 2022 relative à la cession des terrains de la commune pour réaliser cette infrastructure démesurée du tram.